Ecole élémentaire Alfred de Musset

28, rue Ernest Cognacq

92300 Levallois-Perret

Compte-rendu du Conseil d'école du 19 novembre 2013

Présents : Mmes Abbes, Allarousse, Cogno-Bourdieu, Dollo, Encaoua, Geanty, Guedj, Hendel, Marsac, Michel, Podolak, Roblin, Sibert, Sizaret, MM. Abba, Aime-Roquebert, Brunet, Bernheim, Fournier, Maréchal, Martel, représentants des parents d'élèves.

Mmes Blaise, Canapa, Bunel, Cochin, De Poix, Doubilet, Magnée, Mériaux, Thépault, MM. Bernadac, Lanchon, Walter, enseignants et M. Bognier, directeur.

M. Trogman, Conseiller municipal.

M. Penneau, DDEN.

excusés : Mme Dieudonné, M. Reinhard

1. Fonctionnement de l'école

- Rentrée 2013

Le nombre de classes est de 14 pour **393** élèves :

- 3 CP de 28-29 élèves
- 3 CE1 de 27-30 élèves,
- 3 CE2 de 27-28 élèves
- 2 CM1 de 27-28 élèves
- 1 CM1 / CM2 de 24 élèves
- 2 CM2 de 27-28 élèves

Une ouverture de classe en maternelle laisse présager d'une ouverture de classe en primaire pour la rentrée prochaine 2014-2015, sous réserve des éventuels départs de familles. Il faudrait être proche de 420 élèves pour qu'une ouverture se confirme.

Les travaux de l'école Anatole France n'ont eu aucun impact sur les effectifs de l'école Alfred de Musset, car Le début des travaux sur l'école ANATOLE FRANCE est reporté en 2017.

Les cours d'anglais sont animés par Madame Alexandra ZOUARI et Madame Valérie HALPHEN.
Les cours de sport sont animés par Yassine Khiri et Julien Piepolek.
Les classes de CP, CE1 et CM2 bénéficient de cours de natation par cycles de onze séances.

- Règlement de l'école 2013-2014

Le règlement de l'année 2012-2013 est reconduit. Une note est rajoutée pour informer que le règlement départemental, plus détaillé qui comprend les rappels à la loi, est accessible sur le site de l'école. Le règlement 2013-2014 est publié sur le site de l'école et remis aux parents dans le cahier de correspondance. Il est rappelé que les téléphones et jeux électroniques ne sont pas autorisés au sein de l'école.

- Classes découvertes

Une classe est proposée cette année :
- Un séjour du 29 avril au 12 mai 2014 pour une classe de CE2 au Royaume-Uni, dans le Yorkshire sur le thème de la civilisation anglaise et l'apprentissage intensif de la langue anglaise. Accompagnateurs : 2 animateurs + 1 assistant sanitaire (francophones) + sur place, 3-4 animateurs (anglophones)

La mairie propose 32 séjours aux écoles de la ville chaque année. 2 à 3 sont attribués à Alfred-de-Musset, selon les années et les enseignants volontaires.

Dans la constitution des classes, il est fait attention à ce que tous les élèves partent dans la mesure du possible au moins une fois dans leur scolarité primaire. Cependant, ce n'est pas le critère principal (équilibre garçon/fille, âge sont prépondérants).

- Projets culturels

Trois projets culturels ont été demandés avec la présence d'un intervenant de l'« Escale » en CE2 en architecture (projet de maquette + exposition), en CE1 et CP en art plastiques avec la participation du Fond régional d'Arts Contemporain FRAC (travail sur natures mortes + sortie au Musée du Louvre + exposition)

- Pause Méridienne : animation, gestion et repas

L'équipe est composée de 13 animateurs pour 340 enfants sur une plage horaire de 11h30 jusqu'à 13H00.

Dans la cour : 5 animateurs

Dans la salle de bibliothèque : 2 animateurs

Dans la salle vidéo : 1 animateur

Dans la salle d'arts plastiques : 1 animateur

Présence de l'infirmière les lundis et jeudis

Les activités se font « par roulement » à partir de 12H15 jusqu'à 13H00.

Il est précisé par la responsable du Centre de Loisirs que concernant la salle vidéo, les films sont visionnés préalablement pour contrôle. Cette salle sert également à de la danse et de la motricité.

Problème de la cantine

La cantine est un self-service de 120 places.

Sont présentes pour le Groupe ELIOR quatre dames de service chaque midi, ainsi que trois animateurs.

Le passage s'effectue par tranche d'âge et les élèves mangent en 20 mn en moyenne.

Il existe actuellement un vrai souci technique. La température des aliments réchauffés devrait être de 68,5 degrés.

Mais Monsieur le Directeur, après différentes vérifications, indique que cela peut varier de 41,5 (tiède voire froid) à 65,4 dégrés.

Les problèmes soulevés existent tant au niveau du matériel technique fourni par ELIOR apparemment (qui ne semple pas être le même dans toutes les écoles) qu'au niveau de la qualité et de la quantité.

En effet, Monsieur le Directeur a pu constater à maintes reprises :

- que les plats servis n'étaient pas appétissants,

- que le réassort sur certains desserts qui plaisent (exemple : gâteau au chocolat) n'est pas effectué en continu,

- et que parfois, lorsque le plat plaît aux enfants (exemple : pommes de terre noisette ou smiles) la quantité n'est pas suffisante pour les CM2 qui arrivent en dernier pour déjeuner.

Le problème d'oubli de badge et de décompte des repas a été contourné grâce au sondage effectué par chaque enseignant tous les matins dans sa classe. La quantité de repas est donc suffisante à 4 ou 5 repas près. Mais cela suppose que les dames de service saisissent manuellement en informatique le nombre de repas et les activités des enfants.

Il est précisé par Monsieur le Directeur qu'il subsiste environ 50 oublis de badge chaque jour sur l'ensemble de l'école.

Monsieur le Directeur indique qu'il va solliciter le superviseur du groupe ELIOR dans les meilleurs délais.

2. Informations diverses

- Projets d'école

Le projet d'école est en attente des nouvelles directives ministérielles concernant les points de programme qui changeront.

Le fonctionnement se fera donc sur l'ancien projet d'école.

Aucune information sur les évaluations nationales.

- Organisation du temps scolaire 2014

La ville de Levallois a demandé une dérogation au nouveau régime du temps scolaire qui devra être organisé sur 4,5 jours à la rentrée 2014 avec comme ½ journée travaillée le mercredi matin, selon un décret ministériel.

Les enseignants ont montré par leur mouvement de grève leur désaccord avec le projet.

Les parents d'élèves ont fait part de leur souhait d'être associés aux décisions municipales concernant le temps scolaire sur la ville. Ils souhaitent que les affaires scolaires organisent des réunions de réflexion et de concertation avec l'ensemble des parents d'élèves de toutes les écoles primaires levalloisiennes.

Le conseil d'école ne fait donc pas de proposition pour la semaine de 4,5 jours mais souhaite maintenir la formule actuelle de 4 jours.

- PPMS

Un exercice départemental de PPMS, piloté par la Préfecture et l'Inspection académique, a été effectué le 07 novembre dernier.

La simulation portait sur un cas de tempête (incident météo)

Tous les établissements scolaires du Département des Hauts de Seine ont réalisé cet exercice en même temps.

Les activités extérieures ont été suspendues.

L'exercice s'est très bien déroulé.

Monsieur le Directeur indique qu'un exercice d'évacuation incendie sera également effectué au cours de l'année scolaire.

- Coopérative

Le tableau des comptes a été fourni en séance et est consultable à l'école.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

Stéphanie MICHEL	Catherine PODOLAK	Philippe BOGNIER
Indépendants	PEEP	Directeur